



## CONSEILS CONSULTATIFS NATIONAUX DE 2021

### Sommaire des discussions

JW Marriot Parq Vancouver, Vancouver (C.-B.)

Mars 2022

À la suite de l'atelier portant sur l'établissement de la vision future, les conseils consultatifs nationaux (CCN) ont été appelés à s'exprimer sur les enjeux dans leurs régions et à formuler des recommandations relatives à ces enjeux aux fins d'examen par l'ACC.

Les principaux enjeux qui ont été soulevés sont les suivants :

- **Chaîne d'approvisionnement et augmentation des coûts**
  - Il y a un manque de dispositions d'échelle mobile de la part des maîtres d'ouvrage publics.
  - La répartition des risques est très inéquitable.
  - Les garanties de prix sont presque impossibles

Recommandations :

- Que des pratiques exemplaires soient partagées avec l'ACC pour distribution aux membres/associations.
  - Utiliser l'Institut des pratiques exemplaires ou un forum similaire pour réunir tous les intervenants aux fins de dialogue.
  - Que l'ACC étudie la possibilité de créer un « panier des biens de la construction » semblable aux paniers de l'IPC de Statistique Canada.
  - Que l'ACC étudie la possibilité de commander un document qui examine les circonstances où l'auto-approvisionnement est réalisable et les étapes nécessaires pour y parvenir.
  - Le CCDC pourrait envisager de mettre à jour ses documents afin de mieux refléter les clauses qui concernent la nouvelle réalité de la perturbation des chaînes d'approvisionnement créée par la COVID-19 et les tensions internationales.
  - L'ACC devrait publier des documents d'information pour aider l'industrie à mieux comprendre la protection qui lui est conférée dans les contrats. L'ACC devrait produire un guide pratique qui contient des clauses génériques pouvant être incluses dans les contrats pour offrir une protection.
- **Approvisionnement**
    - Il existe de multiples méthodes d'approvisionnement qui ne sont pas considérées par les maîtres d'ouvrage, soit parce qu'ils n'en sont pas conscients, soit parce qu'ils ne sont pas au courant des formats.

Recommandations :

- Il y a également un consensus sur le fait que l'ACC devrait élaborer son propre programme de formation en matière d'approvisionnement ou s'associer à une organisation telle que Chaîne d'approvisionnement Canada (qui certifie actuellement des candidats pour le titre de P.G.C.A., professionnel en gestion de la chaîne d'approvisionnement).
  - Politique d'approvisionnement net zéro et de réduction de carbone emprisonné – une formation par des experts / des pratiques exemplaires d'autres homologues mondiaux (les Pays-Bas?).
  - Activités de défense des intérêts - dans le but de relier les fonds fédéraux et provinciaux à une politique d'approvisionnement efficace.
- **Législation sur le paiement rapide**
    - On souligne que l'ACC a fait un excellent travail au niveau national pour promouvoir la mise en œuvre de législation sur le paiement rapide dans les provinces où la loi s'applique.
    - Les associations locales de la construction ont indiqué que, même si la législation est en vigueur dans certaines provinces, il reste que le règlement des différends pose toujours un défi.

Recommandations :

- Que les associations locales de la construction partagent leurs pratiques exemplaires en la matière avec l'ACC qui transmettra ensuite les commentaires compilés à toutes les associations.
- **Pénurie de main-d'œuvre**
    - D'après l'expérience d'employés actuels, il est difficile d'obtenir une équivalence de diplômes au Canada pour ceux dont la formation est basée sur le système britannique (dans le cas de diplômes d'études liés à la construction). Il y a moins d'obstacles pour ceux dont les programmes d'études sont basés sur le système d'éducation américain. Il existe des programmes dont beaucoup ignorent l'existence et qui pourraient aider tant les employés que les employeurs.
    - Les gens recherchent des carrières bien rémunérées - nous n'avons pas suffisamment mis l'accent sur les possibilités de parcours professionnels viables pour ceux qui démontrent de la motivation et de l'ambition, mais qui n'ont peut-être pas la formation ou l'expérience attendue. De plus, nous parlons toujours d'emplois dans la construction, mais en tant qu'industrie, nous devrions plutôt parler de « carrières » dans la construction.
    - Il semble que la question de salaires soit un sujet tabou. Notre industrie offre de très bons salaires, et nous ne devrions pas hésiter à le dire.
    - Certaines associations locales de la construction ont mis en place d'excellents programmes – il faudrait organiser des présentations sur tous les programmes et déterminer ce que nous pouvons en tirer afin de les adapter pour tous.
    - Nous devons vraiment commencer à axer davantage notre marketing sur les réseaux sociaux qui sont utilisés par les employés potentiels ciblés : Tik Tok en est un bon exemple.

Recommandations :

- Que l'ACC communique avec les associations locales de la construction pour en savoir plus sur leurs programmes individuels et qu'elle crée un centre de ressources ou qu'elle adopte/adapte des programmes aux fins d'utilisation à l'échelle nationale.
  - Que davantage de promotion des carrières et des parcours professionnels dans la construction soit faite par le biais des nouveaux réseaux sociaux plus populaires.
  - L'ACC devrait être le groupe centralisé qui est chargé de travailler avec un organisme pour faire venir des travailleurs étrangers au pays.
- **Documents de préqualification**
    - Les documents de préqualification contiennent des mégadonnées et on ne sait pas ce qu'il en advient. Le dossier de préqualification est désormais plus important que le dossier d'appel d'offres.
    - Auditsoft fait-il des démarches de sollicitation auprès de l'ACC? Nous ne sommes pas opposés à l'idée d'avoir une seule organisation de confiance. Cela a un impact important sur les entrepreneurs spécialisés qui assument le fardeau financier.

Recommandations :

- L'ACC devrait revenir au cautionnement de soumission. Communiquer avec La Garantie Compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord et lui demander quel est son plan.

Autres commentaires formulés par les CCN :

*CCN de l'infrastructure civile*

Les membres aimeraient que l'ACC nomme tous les membres de la CCIC au CCN de l'infrastructure civile.

Les membres aimeraient que l'ACC permette à la CCIC de tenir sa réunion après celle du CCN en personne lors de la conférence annuelle et à Ottawa lors de la Journée sur la Colline.

*CCN des associations locales de la construction*

Des renseignements sur la sensibilisation à la santé mentale sont essentiels, et les associations locales de la construction devraient partager leurs pratiques exemplaires en la matière avec l'ACC qui pourrait ensuite les consolider et les envoyer à toutes les associations.

*CCN des entrepreneurs généraux*

Une mise à jour sur les attestations de sécurité serait appréciée.

Les CCN des entrepreneurs généraux et des entrepreneurs spécialisés ont été appelés à se prononcer sur un contrat du CCDC (notamment la question d'impact cumulatif), et sur l'intérêt de l'IRAC à retirer cette clause du document. Les points suivants ont été soulevés au cours de la discussion :

- Le consensus au CCDC n'est pas que l'IRAC croit que le problème n'existe pas, mais qu'il n'est pas nécessaire de le consigner spécifiquement dans le contrat - les avenants de modification soumis sont suffisants pour faire un suivi du temps - mais l'IRAC ne semble pas comprendre qu'il y a une différence entre les avenants de modification et l'impact cumulatif.
- Il a été question de la possibilité de modifier le libellé de la clause en question afin de préciser à quel moment l'impact cumulatif entre en jeu; les participants à la discussion ont souligné que la

mention d'impact cumulatif est nécessaire, mais qu'ils sont prêts à examiner la façon de l'aborder dans le document.

- On a demandé si l'ACC pouvait publier son propre formulaire, mais il a été établi qu'il n'aurait pas la même valeur impartiale qu'un document du CCDC.
- On a suggéré que le CCDC se renseigne pour voir comment cette question est traitée dans d'autres pays. Les États-Unis n'utilisent pas les mêmes systèmes de documents, donc cela ne serait pas approprié, mais la Suède pourrait avoir des exemples, car elle a un système semblable à celui du CCDC.
- Le consensus final des CCN des entrepreneurs généraux et des entrepreneurs spécialisés est que cette question ne devrait pas être retirée du document, et que les représentants de l'ACC au CCDC devraient communiquer cette opinion au CCDC.